



Prière d'afficher et de diffuser

APPEL DE CANDIDATURES – COOPÉRATION VOLONTAIRE

Poste :	Conseiller juridique volontaire – Expert en droit des mineurs
Lieu de travail :	Bamako, Mali
Durée :	Une semaine
Date de début :	Mi-septembre
Langue de travail :	Français
Conditions :	<p>Le mandat est de nature volontaire. Tous les frais liés à l'affectation (nourriture, logement, assurances, billet d'avion) sont couverts par le programme.</p> <p>Le mandat est non accompagné.</p> <p>Le/a coopérante doit participer à des séances de formation et de préparation pré-départ.</p>

Contexte :

Le projet « *Justice, prévention et réconciliation pour les femmes, mineurs et autres personnes affectées par la crise au Mali [JUPREC]* » est mis en œuvre par le consortium formé d'Avocats sans frontières Canada (ASFC), le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Il vise à améliorer l'accès à la justice par l'amélioration de la protection des droits des enfants, des femmes et des collectivités pauvres et marginalisées, ainsi que le renforcement de la démocratie et de la primauté du droit.

La mission

Dans le cadre du projet, des formations sont organisées afin de contribuer au renforcement des capacités des actrices et acteurs de la justice (ci-après nommés AAJ) afin de les outiller pour qu'ils puissent représenter des personnes en situation de vulnérabilité particulière, notamment les mineur(e)s et les détenu(e)s. Dans cette optique, la présente formation a pour but de développer les capacités des AAJ, des travailleurs sociaux et celles des organisations de la société civile dans leur travail avec des mineurs en conflit avec la loi et les mineurs affectés par la crise.

Les objectifs

La formation a pour objectif général de renforcer les capacités des AAJ, des travailleurs sociaux et celles d'organisations de la société civile dans le cadre de leurs activités ayant trait au droit des mineurs, plus particulièrement, ceux étant en conflit avec la loi.

Les objectifs spécifiques visés par la formation sont :

- De doter les AAJ et OSC de connaissances qui leur serviront lors de procédures judiciaires impliquant des mineurs et dans la prise en charge de ceux-ci;
- De favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en offrant une plateforme d'interactions entre les acteurs nationaux concernés et l'expert québécoise;
- De faciliter la collaboration entre les différents AAJ tout au long du processus judiciaire de façon à assurer une meilleure prise en charge des mineurs par l'appareil judiciaire;
- D'orienter les AAJ vers une réflexion sur les lacunes du système judiciaire réservé aux enfants pour, plus tard, formuler des recommandations à l'endroit des acteurs y compris le gouvernement.

Description du mandat

La mission aura lieu à Bamako vers la mi-septembre. Le ou la coopérant-e devra consacrer environ 20 heures à la préparation de la mission et une dizaine d'heures à son retour pour finaliser son mandat.

Sous la supervision du chef de mission du projet JUPREC à Bamako, de la responsable du volet « assistance judiciaire et aide juridique [AJ/AJ]», de la conseillère juridique d'ASFC à Québec en charge de la thématique AJ/AJ, et en collaboration avec un-e consultant-e malienne, le ou la coopérant-e volontaire travaillera à élaborer et à dispenser la formation.

Le mandat consistera notamment à:

- Se familiariser avec le projet JUPREC et plus particulièrement les activités du volet AJ/AJ;
- Se familiariser avec le cadre juridique malien relatif au droit des enfants et le droit des mineurs en conflit avec la loi;
- Se familiariser avec le cadre juridique malien relatif à la médiation pénale;
- Prendre connaissance des principaux défis rencontrés par les actrices et acteurs de la justice œuvrant en droit de la jeunesse au Mali;
- Élaborer une partie du contenu de la formation en collaboration avec un consultant malien, incluant des exercices pratiques adaptés à la réalité des acteurs menant des dossiers touchant le droit des mineurs;
- Plus particulièrement, élaborer des modules de formation sur:
 - Les droits de l'enfant en droit international;
 - Le droit de la jeunesse au Québec, les leçons apprises et les approches et défis [LPJ & LSJPA];
 - Les mesures extrajudiciaires ainsi que les différentes sentences possibles selon la justice pénale pour adolescent;
 - Le droit des mineurs en détention;
 - Les bonnes pratiques et techniques de la représentation juridique des mineurs;
 - Le cadre juridique des enfants soldats en droit international;
- Développer des outils de formation (documentation, power point, documents de référence, questionnaire d'entretien);

- Développer, de concert avec les participants un outil pratique, un aide-mémoire des bonnes pratiques en matière de droit de la jeunesse;
- Dispenser la formation pratique;
- Contribuer à l'élaboration de l'évaluation de la formation;
- Participer à toute autre rencontre préparatoire ou de bilan jugée pertinente par la responsable du volet AJ/AJ ou le chef de mission;
- Rédiger un rapport de mission et un billet pour le blogue d'ASFC.

Qualifications et exigences

- Détenir le titre d'avocat;
- Expérience pertinente d'au moins 5 ans en droit de la jeunesse;
- Expérience en matière de formation et/ou de pédagogie;
- Capacité à appréhender et à comprendre les différences culturelles et les réalités socio-économiques d'un pays fragile ou en crise;
- Capacité à intégrer rapidement les notions de droit interne pour les harmoniser avec les connaissances en droit national;
- Intérêt pour la promotion et la défense des droits humains;
- Être membre d'ASFC et adhérer aux valeurs et principes d'intervention de l'organisation;
- Bonne maîtrise du logiciel Microsoft Powerpoint;
- Excellente maîtrise de la langue française;
- Capacité de vulgarisation.

Atouts

- Expérience de coopération internationale;
- Connaissance du système civiliste en droit pénal;
- Expérience de travail en Afrique de l'Ouest, de préférence au Mali, ou connaissances du contexte social, économique et juridique du pays.

Sécurité

La sécurité des coopérants volontaires et des autres collaborateurs (trices) du projet est au cœur des préoccupations d'ASFC et de ses partenaires membres du consortium mettant en œuvre le projet JUPREC au Mali. Des mesures et protocoles de sécurité sont appliqués pour le personnel local, les expatriés, les coopérant(e) volontaires et le personnel en mission de courte durée. Le/la candidat(e) choisi(e) sera formé(e) en matière de sécurité et devra s'engager à respecter les mesures et protocoles en la matière. Les activités n'étant entreprises que s'il existe des garanties suffisantes et que les conditions s'y prêtent, le consortium peut reporter ou annuler le déploiement du ou de la coopérant(e)s sélectionné(e), notamment pour des motifs liés à la sécurité.

Processus de sélection

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) en français, avant le **3 août à 23h59**, aux coordonnées suivantes:

Courriel : recrutement.pcv@asfcanada.ca – Svp inscrire comme objet du courriel « Conseiller juridique volontaire – Formateur en droit des mineurs - Mali 2017 ».

Nous remercions tou(te)s les candidat(e)s de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour entrevue seront contactées.